

Contribution Vie Étudiante et de Campus 2022

Proposition du comité CVEC d'établissement (réunion du 6 octobre 2021)

À l'approche de la quatrième année d'exercice de la CVEC, et au moment de la reprise de la vie étudiante sur les campus, la programmation proposée tient compte des usages et de la consommation de la CVEC, des enseignements de la crise sanitaire avec pérennisation de certaines actions et de la reprogrammation budgétaire pour certaines lignes de financement.

1 / Ventilation globale de la recette :

À titre d'information, la recette définitive pour l'année 2021 a été connue en juillet 2021. Le montant de la reversion s'est élevé à **3 802 691,66€**. Pour mémoire, le montant de cette reversion dépend du nombre d'étudiant.e.s assujettis et du montant définitif de la reversion. Il est proposé de conserver une approche prudente en proposant une répartition sur la base d'une recette estimée pour 2022 à **3,65 millions d'euros** pour un montant de reversion total par étudiant de 59€ afin de faciliter la préparation budgétaire et isoler la part variable de la recette sur une seule ligne de financement. Il est également nécessaire d'estimer au plus près les montants planchers (respectivement 15% et 30% de la part fixe pour le SUMPPS et le FSDIE, afin d'éviter une reprogrammation de la répartition avec en cours d'année.

Le principe de répartition en euros par étudiant est maintenu. L'affichage en euros par étudiant est proposé par axe stratégique du schéma directeur de la Vie Étudiante en Lorraine (VÉLo) afin de refléter le pilotage transversal de l'activité de l'établissement en matière de vie étudiante et de campus. La variabilité de l'affectation de la recette est portée par les seuls axes 7, 8 et 9 du VÉLo.

	Répartition 2019		Proposition 2022		
	59€/étudiant	%	59€/étudiant	%	Somme
Axe 1 - Santé et social	14,7 €	25%	15,4 €	26%	955 556 €
Axe 2 - Activités physiques et sportives	10,8 €	18%	12,1 €	20%	745 556 €
Axe 3 - CultureS	8,2 €	14%	7,8 €	13%	485 556 €
Axe 4 - Égalité - Diversité	2,3 €	4%	1,7 €	3%	105 556 €
Axe 5 - Vie associative et initiatives étudiantes	10,8 €	18%	10,3 €	17%	635 556 €
Axe 6 - Accueil des publics (spécifiques)	3,7 €	6%	5,7 €	10%	355 556 €
Axe 7 - Mobilité – Transports	4,0 €	7%	2,3 €	4%	142 222 €
Axe 8 - Hébergement et restauration	2,5 €	4%	1,8 €	3%	112 222 €
Axe 9 - Rythme de vie, rythme d'études	2,5 €	4%	1,8 €	3%	112 222 €
	59 €	100%	59 €	100%	3 650 000 €

Tableau 1 : Évolution par axe du schéma directeur de la vie étudiante par rapport à 2019

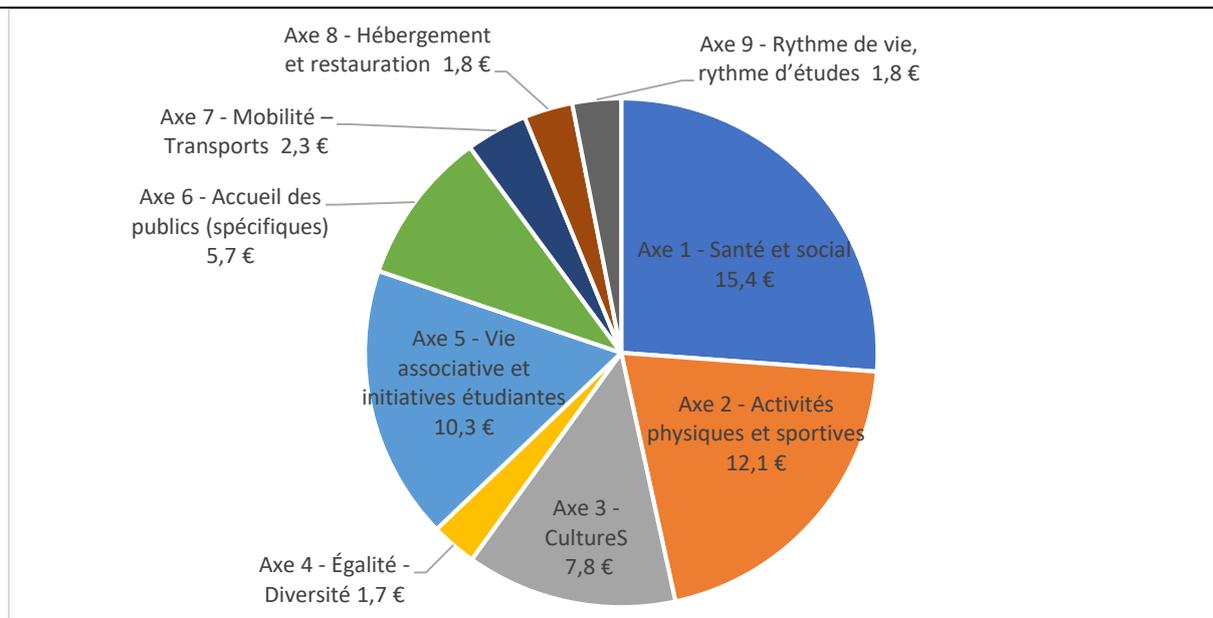


Figure 1 : représentation de la répartition CVEC 2022 par axe stratégique du VÉLo

2 / Répartition de la recette par ligne de financement :

La CVEC doit exclusivement servir à l'accueil des étudiant et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ce faire, elle est répartie budgétairement sur 3 catégories de financement en soutien aux axes du VÉLo avec les possibilités de variation et de reprogrammation budgétaire suivantes :

- **Les structures** qui opèrent la vie étudiante et la vie de campus : SUMPPS, Mission Handicap, SUAPS, DVUC, Mission RSU-DD
 - o Le cas échéant la recette fixe affectée au titre de la politique structurante d'établissement non consommée en fin d'exercice sera reprogrammée au niveau du fond d'investissement CVEC l'année suivante
- **Les programmes de financement** et de soutien aux étudiants (FSDIE) et aux acteurs de la communauté universitaire (AAI CVEC, Mut@camp...)
 - o Le cas échéant la recette fixe affectée au titre d'un programme de soutien aux acteurs de la communauté universitaire non consommée sera reprogrammée sur la même ligne de financement l'année suivante
- **Le fond d'investissement** qui permet de constituer un budget d'investissement dédié à la vie étudiante et de campus
 - o La recette variable affectée au fond permet l'ajustement de la recette ventilée au moment du constat de son montant.

Actions	Structure ou programme de financement	Axe stratégique du VÉLo	montant/étudiant sur 59 €	montant/3 650 K€
Thème	Structure			
Santé	SUMPPS	Axe 1 - Santé et social	11,32 €	700 000,00 €
Handicap	Mission handicap étudiante	Axe 6 - Accueil des publics spécifiques	2,42 €	150 000,00 €
Sport	SUAPS	Axe 2 Activités physiques et sportives	10,99 €	680 000,00 €
Vie des campus et Culture	Vie Universitaire et Culture	Axe 3 CultureS	6,47 €	400 000,00 €
	Communication VU	Transversal (Axes 3, 5 & 6) Tous les axes	3,39 €	210 000,00 € 80 000,00 €
Egalité Diversité	DGS	Axe 4 - Égalité Diversité	1,45 €	90 000,00 €
TOTAL politique structurante			37,34 €	2 310 000,00 €
Programmes de financements				
Accueil	Emplois étudiants	Axe 6 - Accueil des publics	1,94 €	120 000,00 €
FSDIE initiative	Soutien aux associations	Axe 5 Vie Associative et initiatives étudiantes	8,89 €	550 000,00 €
FSDIE Social	Soutien social	Axe 1 Santé et Social (30% max du fsdie)	3,88 €	240 000,00 €
Mobilités	Nom@de	Axe 7 - Mobilité Transport	0,48 €	30 000,00 €
Espaces	Mut@Camp	Transversal (Axes 7, 8 & 9)	4,04 €	250 000,00 €
Soutien aux projets	AAI CVEC	Transversal (Axes 1, 2, 3, 4, 5 & 6)	0,65 €	40 000,00 €
		Soutien à la compétition universitaire et au sport de haut niveau à l'UL	Axe 2 Activités physiques et sportives	0,81 €
TOTAL projets d'acteurs de la communauté universitaire			20,69 €	1 280 000,00 €
Fond d'investissement (variation budgétaire)		Transversal (Axes 7, 8 & 9)	0,97 €	60 000,00 €
Ensemble			59,00 €	3 650 000,00 €

Tableau 2 : proposition de répartition de la CVEC pour 2022

3 / Proposition d'activation du fonds d'investissement

Pour rappel en 2020, le fonds d'investissement a été mobilisé afin de créer une extension du gymnase du Saulcy comprenant une salle d'escalade et une salle "bien-être". Il y sera ajouté la création d'un hall d'accueil. Les travaux préparatoires sont en cours et ce projet est inscrit au budget de la Direction du Patrimoine Immobilier pour 2022.

790 000€ sont mobilisés pour la réalisation de ce projet

Cette année, la DVUC soumet le projet d'aménagement d'un espace de prise d'initiatives étudiantes.

Il est proposé de mobiliser le fonds d'investissement afin de réaliser des travaux sur le Bâtiment B ex-ISGMP – île du Saulcy à Metz afin d'aménager le rez-de-chaussée du bâtiment à partir de 2023. Il s'agit de créer un espace et des investissements dédiés à un plateau d'accueil pour la vie étudiante, et notamment au développement des pratiques audiovisuelles. Une fois les espaces délimités pour le développement de ces pratiques, la concertation doit se poursuivre autour de ce projet afin d'exploiter au mieux ces locaux. Une première estimation du coût d'une telle opération est estimée à 700 000€.